



RAPPORT ANNUEL  
2017

ECPAT Luxembourg



Pour un monde  
sans exploitation  
sexuelle  
des enfants

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse

Nos projets s'adressant aussi aux enfants vulnérables, aucun des enfants reconnaissables sur ces photos n'est une victime d'exploitation sexuelle.



<http://www.facebook.com/ecpatlux>



<http://linkedin.com/ecpat-Luxembourg>



<http://www.instagram.com/ecpatLuxembourg>



<https://youtube.fr/ECPATLuxembourg>

Photo de couverture: © Pierre Raimond



<http://www.ecpat.lu>

# Introduction

## Reconnaissance

*Cette année 2017 a été particulièrement riche pour notre association et ainsi pour tous les bénéficiaires de nos projets et nos partenaires.*

*Tout d'abord, du point de vue de la reconnaissance de notre travail, nous avons reçu le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse en février. Ce Haut-Patronage marque la volonté de la Grande-Duchesse de toujours s'impliquer dans la protection de l'enfance et sa reconnaissance de notre travail qu'Elle suit depuis notre création en 1995 pour laquelle Elle a eu une grande influence.*

*Ensuite, nous avons débuté un Accord Cadre de Coopération avec le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, pour tous nos projets développés dans les pays étrangers. Cet Accord Cadre, débuté en janvier pour une période de trois ans, marque donc une nouvelle étape pour notre organisation.*

*Au Luxembourg, nos activités sont réalisées au sein d'un Accord Cadre avec le même Ministère et se développent et s'enrichissent au mieux. Nous avons, cette année, signé une Convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, pour des actions de Promotion des Droits des Enfants. Toute une série d'activités est prévue pour 2017 et 2018 au sein de cette Convention.*

*Comme chaque année, nous vous présentons dans ce rapport le développement de nos projets actuels et le lancement de nouveaux projets dans nos trois régions d'actions : l'Afrique, l'Asie et l'Europe.*

*Forts de toutes ces reconnaissances et appuis, nous nous employons à être toujours plus efficaces et efficaces pour atteindre un monde sans exploitation sexuelle des enfants.*

*À tous ceux qui nous aident dans cette tâche, nous renouvelons nos remerciements.*

*Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport et n'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire.*



Victor Gillen  
Président



Véronique de Meester  
Trésorière



Jean-Marie Joly  
Secrétaire Général



Thomas Kauffmann  
Directeur Exécutif



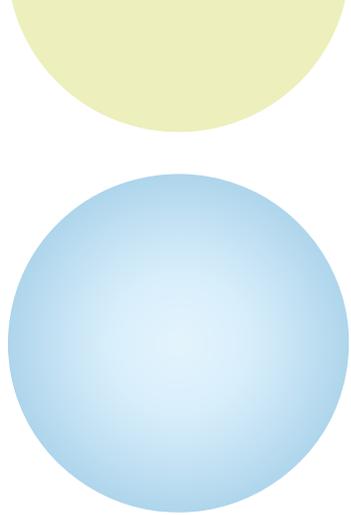


## Sommaire

Introduction	3
Présentation	6
Axes d'intervention	8
La traite d'êtres humains à des fins sexuelles	9
L'exploitation sexuelle des enfants	10
Actions au Luxembourg	11
Burkina Faso	16
Cap Vert	19
Mali	21
Maroc	23
Niger	24
Sénégal	26
Inde	28
Népal	30
Comptes 2017	38
Partenaires opérationnels	40

**Photo:** © ECPAT Luxembourg

Nos projets s'adressant aussi aux enfants vulnérables, aucun des enfants reconnaissables sur ces photos n'est une victime d'exploitation sexuelle.



## Présentation

ECPAT Luxembourg est une association sans but lucratif de droit luxembourgeois, créée en 1995 et intégralement autonome. Elle est agréée depuis 1999 par le Ministère des Affaires Etrangères comme Organisation Non Gouvernementale (ONG) de développement.

L'association a pour mission, au Luxembourg et dans les pays où elle intervient, de lutter par tous les moyens légaux contre l'exploitation sexuelle des enfants (ESE) ainsi que de sensibiliser et informer l'opinion publique sur les Droits de l'Enfant en la matière.

Notre ONG développe des projets de lutte contre les différentes formes d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales pour atteindre un monde sans

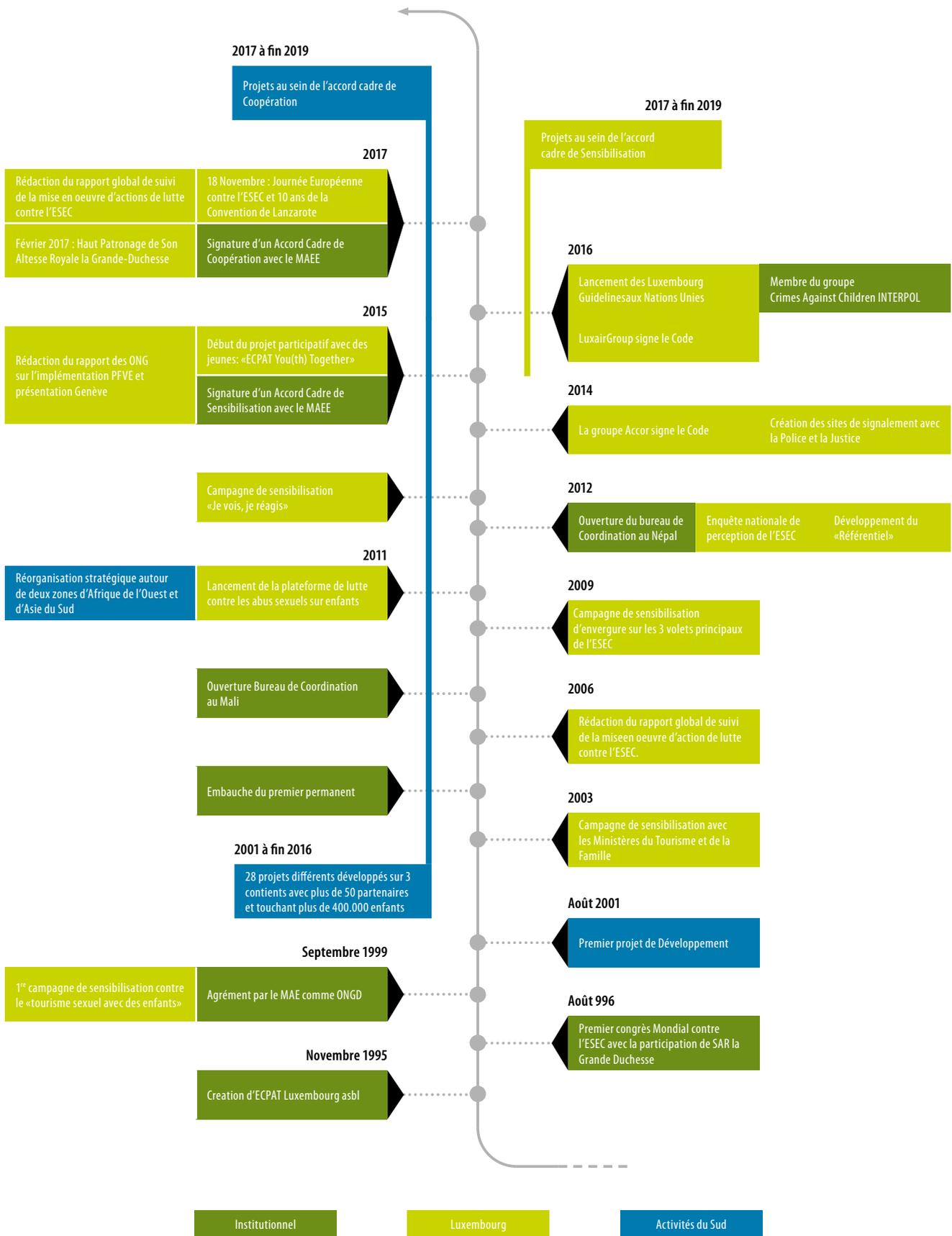
1. exploitation sexuelle des enfants dans la prostitution ;
2. exploitation sexuelle des enfants en ligne ;
3. traite des enfants à des fins sexuelles ;
4. mariage précoce et forcé.

Nos projets holistiques comportent tous un ou plusieurs de ces axes : la prévention, la protection et la réinsertion des enfants. S'y ajoute le renforcement des capacités de nos partenaires à éradiquer ce fléau, des études et recherches pour connaître ce que nous combattons ainsi que le plaidoyer auprès des autorités pour qu'elles prennent leurs responsabilités.

Notre expertise actuelle nous permet d'identifier, de planifier et de développer nos projets de protection des enfants nous-mêmes, en collaboration avec nos partenaires et d'autres parties prenantes, en toute indépendance et ceci grâce notamment à notre présence sur le terrain à travers nos 2 bureaux de coordination et notre travail à Luxembourg.

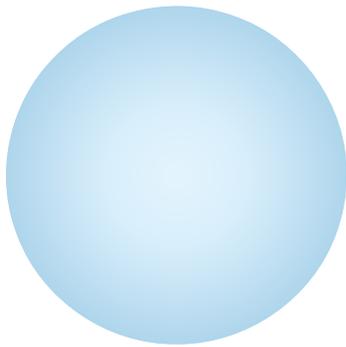
Toutes nos actions ont pour objectif de protéger les enfants d'ici et de là-bas contre l'exploitation sexuelle. Ainsi, sur les 22 dernières années, ce sont plus de 400 000 enfants qui ont été les bénéficiaires directs des quelques 30 projets développés par ECPAT Luxembourg dans plus de 30 pays et avec plus de 50 partenaires. Ces chiffres sont sans compter les bénéficiaires indirects que sont leurs familles, leurs communautés et la société toute entière dans laquelle ils vivent.

En parallèle, ECPAT Luxembourg développe des campagnes de sensibilisation à la problématique de l'ESE, en partenariat avec différents Ministères et des représentants du secteur privé.



**ECPAT LUXEMBOURG EN 2017 C'EST:**

Un accord Cadre de sensibilisation pour le Luxembourg	Un Accord Cadre de Coopération pour 8 pays: Maroc, Cap-Vert, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Inde et Népal. 14 projets de lutte contre la prostitution, la traite à des fins sexuels, les représentations et matériels d'abus sexuels et le mariage forcé des enfants.	Une équipe de 10 personnes: 4 au Luxembourg, 3 au Mali et 3 au Népal	De nombreux partenaires à Luxembourg (MAEE, Police Grand-Ducale - Section Protection de la Jeunesse, BBE Secure, et autres acteurs de la société civile)	Des donateurs institutionnels (MAEE, communes), associatifs (DH, H.E.L.P.), philanthropiques (ONS Grande Duchesse Charlotte) et individuels
-------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



## Axes d'intervention

ECPAT Luxembourg mène la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en combinant tout ou partie de ces cinq axes d'intervention.

### Prévention

Sensibilisation du grand public, des publics spécialisés, des enfants et populations à risque, sur cette problématique. Campagnes d'information, mobilisation des familles, des communautés et des autorités étatiques, formation et accompagnement des acteurs de la lutte contre l'exploitation sexuelle (professionnels du tourisme, corps judiciaire, médias).

### Protection

Renforcement du cadre normatif relatif à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et de sa mise en œuvre à travers des actions de plaidoyer visant à encourager les Etats à respecter leurs engagements, qu'ils soient ou non juridiquement contraignants. Renforcement des mécanismes de répression des infractions sur mineurs: mise en place d'outils, promotion de la coopération et des synergies entre acteurs impliqués. Soutien à des centres d'accueil d'urgence pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle.

### Réhabilitation et réinsertion

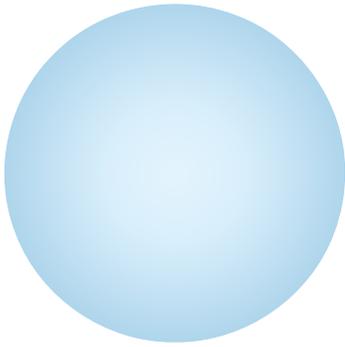
En fonction de l'analyse de la situation, fourniture de services directs aux victimes: prise en charge multidisciplinaire au sein de structures spécialisées et accompagnement individuel. Création de foyers d'accueil des victimes, éducation et formation professionnelle, soutien à l'entreprise sociale et aux activités génératrices de revenus, réinsertion communautaire et familiale.

### Participation

Renforcement des connaissances et capacités d'autoprotection des victimes potentielles. Implication de l'enfant dans la prise de décision, amélioration de ses conditions de vie, défense de ses droits.

### Collaboration et mise en réseau

Renforcement des capacités et collaboration étroite avec les autorités locales, les gouvernements, le secteur privé, le réseau associatif local et régional, les ONGs internationales et tous les professionnels concernés.



## La traite d'êtres humains à des fins sexuelles

La traite d'êtres humains est une forme de criminalité organisée qui rapporte des milliards de dollars et qui touche toutes les régions du monde. Ses victimes sont recrutées et emmenées d'un pays ou d'une région à l'autre, généralement malgré elles, par des trafiquants qui utilisent la tromperie, les menaces ou la force. Les trafiquants ont recours à des méthodes de plus en plus élaborées et personnalisées pour cibler et exploiter des groupes vulnérables dans le but de gagner de l'argent, souvent au mépris de la vie et de la dignité humaine.<sup>1</sup>

En Europe, la traite des êtres humains est l'une des activités illicites les plus lucratives : elle rapporterait aux groupes criminels 3 milliards de dollars par an environ. Cela en fait un marché considérable pour les criminels qui profitent des personnes les plus marginalisées.<sup>2</sup>

### Violence sexuelle

#### AU COURS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

Dans 38 pays à revenu faible et intermédiaire près de **17 MILLIONS** de femmes adultes déclarent avoir subi des rapports sexuels forcés au cours de leur enfance. Dans 28 pays européens, près de **2,5 MILLIONS** de jeunes femmes affirment avoir été victimes de formes de violence sexuelle avec ou sans contact avant l'âge de 15 ans.

Dans le monde, environ **15 MILLIONS** d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans ont subi des rapports sexuels forcés au cours de leur vie; **9 MILLIONS** d'entre elles au cours de l'année écoulée.

Dans 20 pays, près de **9 ADOLESCENTES SUR 10** ayant été victimes de rapports sexuels forcés déclarent que c'est arrivé pour la première fois pendant leur adolescence.

Selon les données issues de 30 pays, seulement **1 %** des adolescentes victimes de rapports sexuels contraints ont sollicité l'aide de professionnels.

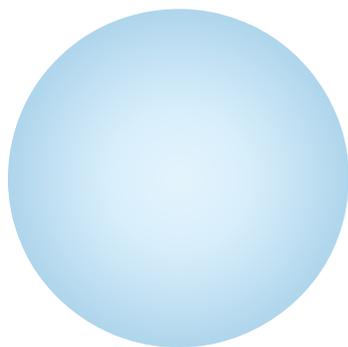
Les données provenant de 28 pays montrent que **9 ADOLESCENTES SUR 10** ayant subi des rapports sexuels forcés indiquent avoir été la victime d'une personne connue/proche.

**LES AMIS/CAMARADES DE CLASSE** et **PARTENAIRES INTIMES** figurent parmi les auteurs les plus fréquemment signalés de violences sexuelles contre les garçons adolescents dans les 5 pays où des données existent.

© OMS

1 Interpol; COM/FS/2017-02/THB-02

2 <https://www.unodc.org/toc/fr/crimes/human-trafficking.html>



## L'exploitation sexuelle des enfants

### Qu'est-ce que l'exploitation sexuelle des enfants ?

Un enfant est victime d'exploitation sexuelle lorsqu'il est contraint de se livrer à une activité sexuelle en échange d'une contrepartie (tel qu'un gain ou bénéfice, ou la promesse d'un gain ou bénéfice) de nature pécuniaire ou sous la forme d'un avantage perçu par une tierce personne, l'agresseur ou l'enfant lui-même.

L'exploitation est un terme clé permettant de faire la distinction entre cette forme et d'autres formes de violence et d'abus sexuels sur enfants. Le principal trait distinctif réside dans la notion de contrepartie présente dans l'exploitation et ne figurant pas dans les concepts d'abus et/ou de violence.

### L'exploitation sexuelle des enfants comprend :

- la prostitution des enfants qui désigne « ...l'utilisation d'un enfant pour des activités sexuelles, en échange d'une rémunération ou de toute autre forme de rétribution »<sup>1</sup>.
- l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme (qu'on appelait auparavant « le tourisme sexuel impliquant les enfants »)<sup>2</sup> est l'exploitation sexuelle des enfants « par une personne voyageant en dehors de sa province, région géographique ou de son pays »<sup>3</sup>.
- la traite d'enfants à des fins sexuelles qui désigne « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'enfants aux fins d'exploitation sexuelle »<sup>4</sup>.
- le matériel et les représentations d'abus sexuels sur enfants, qu'on appelait auparavant « la pornographie impliquant des enfants (ou pédopornographie) »<sup>2</sup> désigne « toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant se livrant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins essentiellement sexuelles »<sup>5</sup>.
- le mariage précoce et forcé d'enfants désigne « un mariage incluant un enfant ou un adolescent fille ou garçon âgés de moins de 18 ans »<sup>6</sup>.

1 Définition dans le Protocole facultatif à la Convention internationale des droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants., 2000.

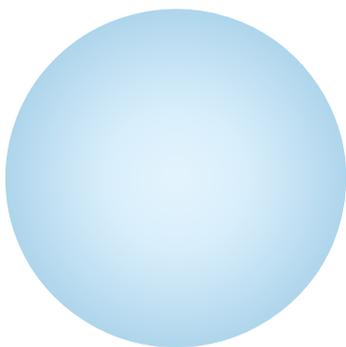
2 Guide de Terminologie pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation et l'Abus Sexuels, 2017

3 Définition établie par ECPAT International.

4 Définition établie par le PROTOCOLE ADDITIONNEL À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE VISANT À PRÉVENIR, RÉPRIMER ET PUNIR LA TRAITE DES PERSONNES, EN PARTICULIER DES FEMMES ET DES ENFANTS, 2000

5 Définition dans le Protocole facultatif à la Convention internationale des droits de l'enfant, 2000.

6 Définition établie par Unicef



## Actions au Luxembourg



Photo : © Isabella Finzi

### Haut-Patronage de SAR la Grande-Duchesse

En février, une délégation d'ECPAT Luxembourg, composée de Maître Victor Gillen, Président, de Madame Fabienne Becker, responsable de l'éducation au développement, et de Monsieur Thomas Kauffmann, Directeur exécutif, a eu le privilège et l'honneur d'être reçue en Audience par Son Altesse Royale la Grande-Duchesse avec qui nous avons pu discuter de nos réalisations sur les plus de 20 ans écoulés depuis le Congrès de Stockholm où Son Altesse Royale a participé et insufflé la création de notre organisation. Son Altesse Royale la Grande-Duchesse, qui s'engage très sérieusement et très sincèrement depuis toujours pour la protection de l'enfance, se souvenait parfaitement du Congrès et des mesures concrètes qui en ont découlé, comme les lois extraterritoriales. Son Altesse Royale la Grande-Duchesse nous a placés « avec enthousiasme » sous son Haut Patronage. Un moment historique de plus pour notre organisation, reconnue dans son travail incessant depuis plus de 20 ans pour créer un monde sans exploitation sexuelle des enfants.

### Accord-cadre de coopération

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ECPAT Luxembourg a entamé une nouvelle forme de partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes en signant un Accord-Cadre de Coopération de trois ans et d'un budget de 4,2 millions d'Euros pour ses projets en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud. L'Accord-Cadre est réservé aux ONGs ayant fait la preuve de leur capacité de gestion de leurs activités.

### Volontaires

En février, ECPAT Luxembourg a reçu l'agrément du Service National de la Jeunesse pour accueillir et/ou envoyer sur le terrain des jeunes volontaires. Jennifer Lopes Santos et Helenice Ramos Pires étaient les deux premières volontaires qui ont fait un volontariat international au Cap-Vert.



Photo: © ECPAT Luxembourg

## Secteur du tourisme et des voyages

En 2017 ont été continuées les activités de sensibilisation des professionnels du secteur du tourisme et des voyages, mais également des citoyens dans leur rôle de voyageurs. ECPAT Luxembourg, en tant que représentant local du Code de conduite pour la protection des mineurs contre l'exploitation sexuelle dans le cadre du tourisme et du voyage, a mené plusieurs formations pour des collaborateurs de ses deux partenaires ACCOR Hotel Group et LuxairGroup.

Depuis des années, LuxairGroup invite ECPAT Luxembourg à présenter son travail et ses campagnes lors du salon de voyages, la foire « Vakanz ». Le rendez-vous annuel traditionnel début janvier 2017, a permis de sensibiliser les voyageurs luxembourgeois et de la grande-région sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme et du voyage, et de promouvoir la campagne « Ne détournez pas le regard ».

Enfin, nous avons organisé une formation sur la responsabilité de l'hôtellerie face à l'exploitation sexuelle des enfants pour des étudiants de la BBI Wiltz, haut-école du tourisme et de l'hospitalité au Luxembourg.

## Sensibilisation

Le rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, rédigé en 2016, a été finalisé, imprimé et distribué en 2017. Ce rapport fait le résumé du cadre juridique luxembourgeois face à l'exploitation sexuelle des enfants (ESE) et ses différentes formes, regroupe les efforts gouvernementaux à le renforcer et présente des recommandations pour des améliorations futures.

Tout au long de l'année, ECPAT Luxembourg était visible sur les principaux réseaux sociaux pour informer les internautes sur son travail au Luxembourg et à l'étranger, et pour sensibiliser les jeunes aux risques d'ESE en ligne.

Présente sur plusieurs manifestations, notamment à Mondercange, à Dudelange, à Luxembourg-Ville, l'équipe d'ECPAT Luxembourg a pu se présenter au grand public.

## Etablissements scolaires

Un nombre conséquent d'élèves a été sensibilisé à la thématique de l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde et au Luxembourg. Dans le cadre de la semaine ECPAT (voir ci-dessous), une série d'une dizaine d'ateliers a été réalisée au cours du mois de novembre dans différents lycées. A travers la projection du film « Trust », les différentes formes d'ESE ont été thématisées, et les dangers liés à l'utilisation des nouvelles technologies abordés.

## ECPAT You(th) Together

En 2017, le groupe de jeunes ECPAT You(th) Together a commencé ses activités de sensibilisation de pair à pair dans

### A travers des activités de prévention



496 070 enfants sensibilisés



239 106 adultes sensibilisés



11 886 autorités publiques sensibilisées



11 796 acteurs du secteur sensibilisés

### A travers des activités de réhabilitation



1 368 enfants scolarisés



785 adolescents inscrits pour une formation professionnelle



662 adolescents vivant financièrement autonome

### A travers des activités de protection



2 221 mineurs à risque ou victime identifiés



1 677 mineurs hébergés dans des centres sociaux



1 701 bénéficiaires de soutien médical, psychologique et juridique

les lycées du Grand-Duché. En avril, les membres du groupe ont participé à un weekend de formation, afin de s'approprier les méthodes pédagogiques nécessaires et d'approfondir davantage leurs connaissances sur le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants. Cette formation, menée en collaboration avec l'association 4motion et l'agence HAA était de même un exercice de renforcement de l'esprit d'équipe. Les premières interventions ont alors eu lieu en juillet au Lycée Technique du Centre.

Afin d'apporter un soutien pour la préparation des ateliers de sensibilisation aux jeunes, une mallette pédagogique a été créée (voir [www.mallette-eyt.lu](http://www.mallette-eyt.lu)). Cet outil électronique contient deux parties: la première qui vise à fournir la possibilité d'autoformation sur le sujet aux jeunes et aux nouveaux membres du groupe. Et la deuxième qui

contient des modules de présentations de durées différentes, prêts à être utilisés.

Le projet du groupe de jeunes a été nommé pour le Jugendpreis du SNJ dans la catégorie «Schutzengel» et les membres ont participé à la soirée de remise le 18 mai. Même s'ils n'ont pas été élus vainqueurs, ce fut une bonne reconnaissance de leur engagement!

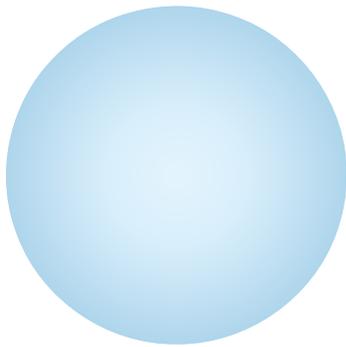
De plus, la vidéo sur le groupe ECPAT You(th) Together, sa mission et la motivation des jeunes à y participer, dont la réalisation avait commencé en 2016, a été finalisée en 2017 et est désormais disponible en version longue et courte sur internet (<https://www.youtube.com/watch?v=3HEj9d6bqlk>).

Dans le cadre de la semaine sur l'Éducation au Développement Durable organisée avec d'autres ONGs à Luxembourg, le groupe de jeunes a organisé un atelier

de création film, dans le but de sensibiliser d'autres jeunes à la thématique de l'ESE et de produire de courtes vidéos en «stop-motion». Au cours de cet atelier, ils ont créé une nouvelle vidéo sur le sujet des différentes formes d'ESE, également disponible en ligne (<https://www.youtube.com/watch?v=oiDYX9iGxkY>).



Photo: © ECPAT Luxembourg



## Actions au Luxembourg



Photo: © ECPAT Luxembourg

### Semaine ECPAT

Du 13 au 21 novembre 2017, ECPAT Luxembourg a organisé, pour la première fois, « une semaine ECPAT », regroupant différentes activités afin de sensibiliser un public assez divers sur la thématique de l'exploitation sexuelle des enfants et le travail de l'ONG. Dans ce cadre ont été organisées diverses activités, dont une conférence de presse pour le lancement de la version française du guide de terminologie pour la protection des enfants contre l'exploitation et l'abus sexuels (« Luxembourg Guidelines »); un dîner malien et une table ronde sur la lutte contre l'exploitation

sexuelle des enfants au Mali et au Luxembourg ces dix dernières années; ainsi qu'une dizaine d'ateliers de sensibilisation dans des lycées du Grand-Duché.

### Convention Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE)

En septembre 2017, ECPAT Luxembourg a signé une convention avec le MENJE portant sur la promotion des droits de l'enfant avec un accent sur la protection contre l'exploitation et les violences sexuelles.

Dans ce contexte, ECPAT Luxembourg a organisé un spectacle de magie le 18 novembre, journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, sensibilisant les enfants et les parents sur les droits de l'enfant en la matière. Le 21 novembre a eu lieu une conférence sur les dix ans de la convention de Lanzarote du Conseil de l'Europe, qui « impose la criminalisation de tous les types d'infractions à caractère sexuel, perpétrées contre les enfants ». Cette conférence était destinée aux professionnels du secteur de l'éducation, de l'enfance et de la santé.

La convention sera prolongée pour l'année 2018, avec la programmation de plusieurs événements au cours de l'année.

Photo: © ECPAT Luxembourg





## Renforcement de la protection des enfants victimes et à risques d'exploitation sexuelle

### Afrique de l'Ouest

### Burkina Faso

Date de démarrage et de fin prévue du projet:  
janvier 2015 – décembre 2017

#### Contexte :

*Du fait de la grande pauvreté existante au Burkina Faso, les enfants sont de plus en plus exposés aux risques d'exploitation sexuelle. Pourtant, peu de mesures préventives sont développées par le gouvernement afin d'endiguer la prostitution des enfants, la vente d'enfants, la traite d'enfants et les images d'abus mettant en scène des enfants. L'exploitation sexuelle d'enfants dans le cadre du tourisme ne fait pas non plus l'objet de mesures préventives. La prise en charge psychosociale des enfants victimes d'exploitation sexuelle ou de traite est assurée par des structures de la société civile ou du service public, mais les services proposés ne répondent pas spécifiquement aux besoins des enfants victimes d'exploitation sexuelle.*

#### Résultats atteints :

##### Au niveau de la prévention

La radio constitue un vecteur efficace pour porter des messages à couverture nationale. Ainsi, une émission de radio a été réalisée et diffusée. La sensibilisation directe avec les acteurs communautaires et ceux du secteur de la protection de l'enfant s'avère également efficace. Dans ce sens, 771 représentants

communautaires et acteurs de la protection ont été sensibilisés sur la thématique de l'exploitation sexuelle des enfants par le biais d'ateliers de réflexion et d'action.

Au niveau individuel, 20 jeunes filles ont été sensibilisées sur les inégalités Hommes/Femmes et ont participé à la définition des messages. Ces messages visaient à revenir sur des normes sociales qui peuvent alimenter les violences sur le genre et proposaient une recommandation et un message de sensibilisation à retenir. 8 normes sociales ont été adressées, et des dépliants et boîtes à images ont été développés et imprimés.

A mentionner également, la publication et la diffusion en langue française et anglaise d'une revue de bonnes pratiques sur le matériel d'abus sexuel sur enfant, ainsi que la participation du partenaire à l'élaboration des 5ème et 6ème rapports à la Commission des Droits de l'Enfants à travers la fourniture d'informations demandées par

Photo: © Pierre Raimond



le Ministère en charge de l'action sociale et de la Protection de l'enfant.

### **Au niveau de la protection :**

En termes d'aide et de soutien immédiat, 150 enfants victimes/vulnérables ont bénéficié des programmes de thérapie ou d'activités génératrices de revenus afin de devenir financièrement autonome. Afin de renforcer la protection de l'enfant, des formations sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants ont été tenues pour des acteurs de la protection de l'enfance (317), pour des personnes en charge de la prévention et de l'insertion des victimes (24) et pour 25 magistrats.

### **Point innovant :**

Une forte influence de notre partenaire au sein du Groupe de Travail sur la Protection de l'Enfance (GTPE), un réseau formel réunissant les principaux acteurs de la société civile et les acteurs institutionnels autour de la problématique de la protection de l'enfance, afin de partager les enjeux de protection relatifs à l'exploitation sexuelle des enfants.

### **Appréciation globale de l'année écoulée :**

Une enquête révèle que 52,63% des bénéficiaires des activités du projet affirment avoir constaté un changement dans leur situation personnelle, et que 36,84% d'entre eux disent avoir constaté un début de changement.

### **Témoignage :**

*À l'âge de 16 ans, je suis tombée enceinte. Le père de mon enfant s'est enfui. Mes parents ont alors décidé de me bannir de la famille, et c'est ainsi que je me suis retrouvée dans le quartier, sans domicile fixe.*

*Une connaissance m'a référée à l'association Keogo et ses agents sociaux m'ont offert un soutien. Arrivée au centre d'accueil de Pan Bila, j'ai trouvé beaucoup d'autres filles qui y sont hébergées. Le personnel s'occupe bien de nous. Des agents sociaux viennent régulièrement pour échanger avec nous, et lorsque nous sommes malades, on nous accompagne dans un hôpital pour nos soins. C'est d'ailleurs dans cet hôpital que mon fils est né.*

*Après mon accouchement, les agents sociaux m'ont aidée à établir la paternité de mon enfant et l'établissement de son acte de naissance peut se faire maintenant. Les agents sociaux ont réussi à obtenir une médiation familiale et j'ai finalement pu retourner dans ma famille à Sonré le 21 septembre 2017.*

*Après une année blanche à cause de ma grossesse, j'ai pu reprendre ma scolarité en classe de 3ème grâce à l'appui de Keogo.*

### **Faits :**

Burkina Faso

1. Âge légal pour mariage:  
20 ans pour des hommes,  
17 ans pour des filles
2. Convention relative aux droits de l'enfant :  
signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017) : 39,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans : 10,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans : 52,0%



## Afrique de l'Ouest Burkina Faso

Date de démarrage et  
de fin prévue du projet :  
**avril 2017 - décembre 2017**

## Améliorer la protection des enfants exposés à et victimes de prostitution au Burkina Faso

### Résultats atteints :

#### **Au niveau de la prévention**

59 acteurs communautaires (pairs-éducateurs, femmes leaders, gérant d'établissements d'hébergement) ont été formés lors de quatre sessions sur les mécanismes de protection des enfants exposés à ou victimes de prostitution. Depuis, ils participent activement à l'animation des séances de sensibilisation (onze sessions de causeries et trois sessions de théâtre) et de référencement des cas. En plus, il y a eu 21 journées récréatives au profit de 207 filles mineures.

#### **Au niveau de la protection**

Cinq structures d'accueil ont été renforcées sur base de cinq conventions de collaborations que notre partenaire Keogo a signée avec les directions de ces centres. Ces conventions permettent de travailler avec d'autres centres d'accueil avec l'assurance que les enfants référés par Keogo seront pris en charge. Ainsi lors de 72 tournées de rue, 283 nouvelles filles victimes de prostitution ont été identifiées, dont 106 filles ont été référées et ont reçu un service direct (prise en charge médicale, alimentaire, juridique, hébergement)

#### **Au niveau de la réinsertion**

21 filles ont bénéficié d'un soutien de scolarisation ou de formations professionnelles.

#### **Point innovant :**

La création d'ateliers de cas a permis d'impliquer directement plusieurs acteurs pour améliorer l'accès à des services de protection de qualité à travers des mécanismes intersectoriels efficaces et complémentaires. Un tel atelier de cas est une analyse complète de la situation de vulnérabilité de l'enfant réalisée par une équipe d'acteurs (travailleur social, experts, superviseur, membres de la famille...) concernés par le dossier de l'enfant et qui permet d'identifier les problèmes de protection auxquels l'enfant est confronté, les pistes de solutions et le rôle et responsabilité de chaque acteurs dans l'accompagnement de l'enfant.



## Établir un réseau national pour combattre l'exploitation et l'abus sexuels des enfants au Cap-Vert

### Afrique de l'Ouest

### Cap Vert

Date de démarrage et de fin prévue du projet:  
**janvier 2017 – décembre 2018**

#### Contexte :

*Différentes formes de violences sexuelles sont répandues au Cap Vert. Bien que l'archipel dispose d'une législation spécifique récente pour la protection des enfants et des adolescents, force est de constater qu'il existe un certain nombre d'incohérences dans sa mise en œuvre. L'absence d'engagement au niveau politique entraîne une absence d'allocation budgétaire pour les programmes relatifs à la protection des enfants. La croissance du tourisme entraîne également l'apparition de l'exploitation sexuelle des enfants dans ce secteur. Ce phénomène pose un risque pour tous les enfants et adolescents vulnérables et à risques dans le pays.*

#### Résultats atteints :

##### **Au niveau de la prévention**

Un réseau national de lutte contre l'exploitation et l'abus sexuel des enfants et des adolescents a été créé, et neuf comités locaux ont été constitués sur sept îles.

Ces comités ont élaboré des plans d'actions reprenant les lignes directrices de leurs interventions.

Les comités locaux ont déjà commencé le travail de prévention auprès des enfants, des écoles, des familles ou des communautés en mettant en priorité la participation de ces acteurs.

##### **Au niveau de la protection**

Quatre formations se focalisant sur l'exploitation sexuelle des mineurs ont été organisées pour le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance. Au total 126 professionnels (acteurs publics et de la société civile) des différentes îles ont été formés sur la thématique.



Photo : © J. Lopes

### Point innovant :

L'introduction des mécanismes communautaires de veille que sont les comités locaux contribuera à l'amélioration de l'environnement de prévention et de protection de l'enfant dans le pays. C'est une première dans le pays, qui perdurera au-delà de la fin du projet d'ECPAT Luxembourg.

### Appréciation globale de l'année écoulée :

La plupart des activités se sont déroulées comme prévu. Le degré de réalisation des résultats est conforme aux attentes du projet et respecte le calendrier établi.

### Faits :

1. Âge légal pour mariage: 16 ans pour des hommes, 16 ans pour des filles. Avec consentement parental.
2. Convention relative aux droits de l'enfant : signée et ratifiée en 1992
3. Travail d'enfant (2010-2017) : 6,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans : 3,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans : 18,0%



## Rompre le silence autour des filles exposées et ou victimes d'exploitation sexuelle au Mali

### Afrique de l'Ouest

### Mali

Date de démarrage et de fin prévue du projet:  
**janvier 2015 – décembre 2018**

#### Contexte :

*L'exploitation sexuelle des enfants (ESE) au Mali concerne les garçons comme les filles, mais les filles y sont majoritairement exposées. Beaucoup d'entre elles âgées entre 13 et 17 ans quittent la famille pour fuir les maltraitances physiques, psychologiques, sexuelles ou encore un mariage forcé, imposé par la famille. Les jeunes filles se retrouvent dans la rue – lieu où elles sont exposées à une multitude de violences exercées notamment par d'autres personnes vivant dans la rue, par des bandes des rues.*

*Pour les soustraire à ces situations d'exploitation sexuelle, le plus souvent la prostitution, ECPAT Luxembourg et ses partenaires maliens leur offrent un cadre protecteur, par un hébergement, une prise en charge alimentaire, sanitaire, médicale, juridique, psychologique ainsi que des formations professionnelles pour l'apprentissage d'un métier.*

#### Résultats atteints :

##### **Au niveau de la prévention :**

Les acteurs de la protection de l'enfant ont bénéficié d'une formation continue sur la mise en pratique de la réadaptation psychosociale des enfants et jeunes de la rue, de la médiation et la réinsertion familiale

des enfants. Quelques 2000 enfants vulnérables à l'ESE ont été sensibilisés et leurs forces de résilience ont été renforcées à travers des causeries et des animations. Plus globalement, quelque 6500 personnes ont été touchées par différentes actions de sensibilisation.

##### **Au niveau de la protection :**

Au cours de tournées de rue à Bamako, Ségou, Sikasso et Mopti, 195 filles en situation de rue exposés et ou victimes d'ESE à Bamako ont été identifiées. Environ 125 jeunes filles ont accepté d'être référencées dans les centres d'accueil, où elles ont bénéficié selon leurs besoins de différentes prises en charge (hébergement, entretiens psychosociaux, assistance sanitaire et alimentaire, services médicaux et juridiques). Il faut relever que quatre jeunes filles ont porté plainte pour viols et abus sexuels et qu'elles ont bénéficié d'une assistance juridique. C'est

Photo : © Arnold Grojean



un acte démontrant leur force, car très souvent les victimes se rétractent par peur de représailles des proxénètes.

#### **Au niveau de la réinsertion :**

98 jeunes filles ont bénéficié de médiations et/ou réunification familiales et 80 d'entre elles sont effectivement retournées en famille. 76 filles hébergées dans les centres d'accueils ont bénéficié de formations en coupe et couture et teinture.

#### **Point innovant :**

Un premier « Rapport Global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants » a été rédigé au Mali. Cette rédaction a été l'occasion de rassembler les acteurs les plus importants du secteur pour présenter l'état des lieux de l'ESE au Mali et soumettre des recommandations au niveau national.

#### **Appréciation globale de l'année écoulée**

Le peuple malien souffre à cause de situations d'urgence récurrentes (crises alimentaires, sécheresses en 2013 et 2014), de conflits socio-politiques à l'intérieur du pays depuis mars 2012, et de flux de migrations vers la Lybie pour rejoindre l'Europe. Malgré l'instabilité politique et institutionnelle, les activités du projet se sont poursuivies, et les structures étatiques impliqués dans le projet ont reconnu l'importance d'inscrire l'ESE dans l'agenda de la protection de l'enfant. Ce très bon travail a été possible grâce à notre présence sur place avec notre bureau de coordination local.

#### **Témoignage :**

*Je suis une fille de 15 ans originaire d'un village à 80 kilomètres de Bamako. Je n'ai pas eu la chance d'aller très longtemps à l'école car mes parents n'avaient pas les moyens. A 14 ans, mes parents m'ont autorisée à aller dans la grande ville à Bamako pour travailler comme aide-ménagère pour préparer mon trousseau de mariage. Arrivée à Bamako, j'ai subi des maltraitances chez mes patrons qui m'ont chassée de chez eux et je me suis retrouvée dans la rue pendant trois mois. Dans la rue il y avait un gars qui me faisait faire des rapports sexuels avec d'autres gars et pour cela il me donnait de l'argent [ndlr : un proxénète]. La rue est très dure, trouver à manger, trouver où dormir sans te faire attaquer et insulter, tu es froid ou tu tombes malade, personne ne te regarde ! Tu es seule au monde et pourtant plein de gens autour de toi. Un soir alors que je déambulais dans la rue, les personnes du Samusocial m'ont approchée et m'ont proposé un hébergement. Ouf, c'était Dieu qui m'aidait et toute de suite j'ai accepté. Une chance pour moi, je suis allée au foyer des filles de Caritas. Là je suis à la veille de retourner dans ma famille, j'ai passé neuf mois au centre où j'ai pu retrouver ma tête grâce à mon séjour à Caritas où j'ai même appris la couture et j'ai reçu une machine à couture pour poursuivre mon activité au village. Entretemps j'ai bientôt 16 ans. Merci à toutes ces personnes qui ont bien voulu m'aider, je remercie Dieu.*

*Je suis une fille de 15 ans originaire d'un village à 80 kilomètres de Bamako. Je n'ai pas eu la chance d'aller très longtemps à l'école car mes parents n'avaient pas les moyens. A 14 ans, mes parents m'ont autorisée à aller dans la grande ville à Bamako pour travailler comme aide-ménagère pour préparer mon trousseau de mariage. Arrivée à Bamako, j'ai subi des maltraitances chez mes patrons qui m'ont chassée de chez eux et je me suis retrouvée dans la rue pendant trois mois. Dans la rue il y avait un gars qui me faisait faire des rapports sexuels avec d'autres gars et pour cela il me donnait de l'argent [ndlr : un proxénète]. La rue est très dure, trouver à manger, trouver où dormir sans te faire attaquer et insulter, tu es froid ou tu tombes malade, personne ne te regarde ! Tu es seule au monde et pourtant plein de gens autour de toi. Un soir alors que je déambulais dans la rue, les personnes du Samusocial m'ont approchée et m'ont proposé un hébergement. Ouf, c'était Dieu qui m'aidait et toute de suite j'ai accepté. Une chance pour moi, je suis allée au foyer des filles de Caritas. Là je suis à la veille de retourner dans ma famille, j'ai passé neuf mois au centre où j'ai pu retrouver ma tête grâce à mon séjour à Caritas où j'ai même appris la couture et j'ai reçu une machine à couture pour poursuivre mon activité au village. Entre-temps j'ai bientôt 16 ans. Merci à toutes ces personnes qui ont bien voulu m'aider, je remercie Dieu.*

#### **Faits :**

1. Âge légal pour mariage: 18 ans pour des hommes, 16 ans pour des filles
2. Convention relative aux droits de l'enfant : signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017) : 56,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans : 17,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans : 52,0%



## Afrique de l'Ouest Maroc

Date de démarrage et  
de fin prévue du projet:  
**juin 2017 - mai 2019**

### Résultats atteints :

Le projet se trouvait en phase de démarrage et peu d'activités ont eu lieu en 2017. Cependant, une convention-cadre a été signée avec le ministère de la jeunesse et des sports à Marrakech pour intervenir dans les centres. De plus, plusieurs conventions de partenariat ont été conclues avec des établissements scolaires et des centres d'accueil afin d'organiser des séances de sensibilisation (autoprotection) avec les enfants et ou jeunes, par les partenaires.

Photo : © AMANE



# Renforcer la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le cadre du tourisme au Maroc.

### Contexte :

*La forte attractivité touristique du Maroc, ainsi que la méconnaissance et la perception confuse, incomplète ou erronée des acteurs de la protection de l'enfance, font de lui un pays extrêmement exposé au phénomène d'exploitation sexuelle des enfants, et en particulier au phénomène d'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme. Le tourisme représente un secteur important de l'économie marocaine. L'entourage de l'enfant victime peut tirer profit de cette exploitation, sans mesurer les conséquences physiques et psychologiques sur ce dernier.*

*Ainsi, le projet PAX vise à prévenir les risques d'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme et doit permettre de :*

- *Améliorer la connaissance des enfants et jeunes sur l'exploitation sexuelle, et de renforcer les capacités d'autoprotection des enfants et des jeune.*
- *Faire évoluer positivement les perceptions, attitudes et comportements des citoyens marocains envers l'ESEC afin que ces derniers agissent comme acteurs de protection.*
- *Impliquer les acteurs privés et publics du secteur du tourisme dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.*
- *Renforcer la capacité, la coordination et la mise en réseau des acteurs de protection de l'enfance (associatifs et étatiques) afin de mieux répondre aux besoins des enfants victimes.*

### Appréciation globale de l'année écoulée :

Un atelier avec l'ensemble des acteurs clés et partenaires opérationnels (Ministère de la Solidarité de la Femme de la Famille et de Développement social, Ministère de la Santé, Commandant Police,

Ambassade de France, ONDUC, journalistes, etc.), a été réalisé afin de s'accorder sur les terminologies, objectifs et plan d'actions du projet.

### Faits :

1. Âge légal pour mariage: 18 pour filles et hommes
2. Convention relative aux droits de l'enfant: signée en 1992 et ratifiée en 1993
3. Travail d'enfant (2010-2017): 8,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 3,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 16,0%



## Promouvoir l'insertion des enfants victimes d'exploitation sexuelle au Niger

### Afrique de l'Ouest Niger

Date de démarrage et  
de fin prévue du projet:  
**janvier 2015 – décembre 2017**

#### Contexte :

*Au Niger, l'application des droits des enfants tels que stipulés dans les textes de loi se heurte à certaines réalités, notamment la mobilisation des ressources techniques et financières par l'Etat. Dans la réalité, les connaissances limitées des droits, devoirs et responsabilités de chacun dans la protection de l'enfance, et certaines pratiques sociales, culturelles et religieuses, contribuent à entraver la protection de l'enfance. Il est donc important de renforcer les acteurs locaux en termes de capacité (technique et financière) d'accueil, d'hébergement, de prise en charge et de **réinsertion des enfants victimes à Niamey (capitale) et en milieu rural** (Régions de Téra, Tillabéry, Boboye et Gaya).*

#### Résultats atteints :

##### **Au niveau de la prévention**

Les radios communautaires constituent un vecteur efficace pour porter des messages à couverture locale. Ainsi quelque 142 500 personnes ont été sensibilisées à travers des émissions spécialement créées autour du sujet. Au total, environ 416 000 personnes dans les communautés ont été sensibilisées sur la lutte contre les violences sexuelles.

Au niveau individuel, 275 filles victimes d'exploitation sexuelle ont été sensibilisées sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

##### **Au niveau de la protection**

En termes d'aide et de soutien immédiat, 88 filles ont été prises en charge au niveau sanitaire et/ou psychosocial. 262 filles ont été formées sur les compétences de vie. Afin de renforcer la protection de l'enfant, des formations sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants ont été organisées pour des acteurs de la protection de l'enfance (60).

##### **Au niveau de la réinsertion**

74 jeunes filles ont été réinsérées dans leur famille, 23 ont été orientées vers le système éducatif formel, et 43 filles ont été orientées vers une formation professionnelle à Niamey. Toutes ont reçu un kit de démarrage leur permettant de commencer une activité permettant de générer un revenu.

Photo : © ECPAT Luxembourg



### Point innovant :

L'appropriation de la thématique au niveau local s'est traduit par la création des comités de village. Ces comités deviennent des acteurs de la protection des enfants de leurs communautés. Ces projets communautaires augmentent l'engouement et la participation des communautés, dans un mouvement d'entraînement vertueux.

### Appréciation globale de l'année écoulée :

L'intégration socio-économique des jeunes filles en situation de prostitution a connu un certain succès. Les jeunes filles ciblées ont été sensibilisées, formées et dotées d'équipements divers pour débiter leur carrière entrepreneuriale. Devenues plus confiantes, elles appuient leurs familles et participent au processus décisionnel familial.

### Témoignage :

*Je m'appelle Biba Abdoul Moumouni, je suis âgée de 18 ans. Je n'ai jamais fréquenté l'école. J'ai été référée au programme d'ECPAT Luxembourg par une de mes amies. Au début j'étais invitée pour participer à une session éducative. J'ai été invitée à une rencontre où des chefs d'ateliers nous ont expliqué les différentes activités professionnelles et c'est là que j'ai fait mon choix sur les soins de beauté. Ensuite j'ai rejoint un centre de formation professionnelle pendant 5 mois où j'ai suivi une formation en artisanat et décoration.*

*A la fin de ma formation, j'ai reçu un kit d'installation : matériel de soin de beauté je travaille à la maison avec ce matériel, je confectionne des sacs, du savon liquide, de l'encens, des bijoux en perle que je vends dans mon quartier.*

*Mes articles sont bien fabriqués et j'arrive à les écouler facilement. Le bénéfice sur la vente de mes produits me permet de satisfaire quelques-uns de mes besoins, je prends soin de ma fille de 3 ans et j'arrive même à envoyer un peu d'argent à mes parents qui sont au village.*

### Faits :

1. Âge légal pour mariage: 18 ans pour des hommes, 15 ans pour des filles
2. Convention relative aux droits de l'enfant: signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017): 31,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 28,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 76,0%



## Renforcer la prévention et la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants au Sénégal

### Afrique de l'Ouest Sénégal

Date de démarrage et de fin prévue du projet :  
**janvier 2017 – décembre 2018**

#### **Contexte :**

*Malgré la croissance économique du pays des dernières années, des situations de grande précarité existent toujours qui favorisent malheureusement le développement de l'exploitation sexuelle des enfants (ESE), notamment dans le secteur du tourisme. S'ajoutent à la précarité divers facteurs qui contribuent également à ce développement, et notamment une insuffisance de connaissance des risques par les enfants. Comme ailleurs, l'entourage de l'enfant victime peut tirer profit de cette exploitation, sans mesurer les conséquences physiques et psychologiques sur ce dernier.*

#### **Résultats atteints :**

##### **Au niveau de la prévention :**

113 enfants leaders ont été formés comme éducateurs de leurs pairs. Ceux-ci ont animés 355 groupes de parole sur l'autoprotection auprès de quelque 2 200 enfants dans des régions à forte fréquentation touristique. Différentes activités de sensibilisation sur l'ESE ont été organisées pour des familles, des jeunes des quartiers, des groupements de femmes, des mouvements sportifs, des associations de jeunes et des leaders communautaires.

##### **Au niveau de la protection :**

Huit structures étatiques et associatives de la protection des enfants ont bénéficié d'une formation sur l'accompagnement des enfants exposés et ou victimes d'ESE, et elles ont partagé leurs expériences au cours de deux rencontres. De plus, quelque 486 visites à domicile ont été réalisées auprès de 562 enfants pour thématiser les risques d'exploitation sexuelle. Dix enfants ont bénéficié d'entretiens psychologiques et 33 enfants ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial à Dakar et à M'Bour.

##### **Au niveau de la réinsertion :**

Sept centres et écoles ont été identifiés éligible pour le projet. Les enfants de ces établissements bénéficieront des activités de réinsertion (scolarisation et formation professionnelle) à partir de 2018.



Photo: © Pierre Raimond

### Point innovant :

Nombreux sont les enfants en situation d'errance sur la plage, où ils s'exposent aux risques d'exploitation sexuelle. Afin d'éviter les contacts non désirés, des activités créatives, sportives et ludiques ont été offertes à quelque mille enfants dans trois villages touristiques.

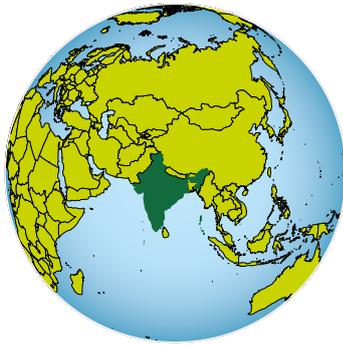
### Appréciation globale de l'année écoulée :

Des recherches-actions ont été menées auprès des enfants victimes et exposés pris en charge par les partenaires dans les zones d'intervention du projet. Cette

recherche permet de s'interroger sur les questions relatives à l'ESE dans les zones d'interventions du projet et de mieux cibler les actions. Cela renforcera notre action future.

### Faits :

1. Âge légal pour mariage: 18 ans pour les hommes, 16 ans pour les femmes.
2. Convention relative aux droits de l'enfant: signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017): 23,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 3,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 19,0%



## Lutter contre la traite des enfants à des fins sexuelles en Inde

### Asie du Sud

### Inde

Date de démarrage et de fin prévue du projet:  
**janvier 2017 – décembre 2019**

#### Contexte :

*Le projet intitulé « MUKTI » (mot Hindi pour « liberté ») vise à lutter contre la traite des enfants à des fins sexuelles dans les États d'origine (Bengale Occidental, Manipur et Assam) vers un État de destination (Goa) de la traite en Inde. Il rassemble les efforts d'organisations présentes en Assam, au Bengale occidental et à Manipur où une proportion significative des cas de traite en Inde est originaire et Goa, un État important dans lequel les victimes de traite sont amenées. Ces organisations travaillent en collaboration avec le gouvernement local et la société civile dans le but d'empêcher la traite d'êtres humains, de protéger ceux qui ont été victimes de traite et d'engager des poursuites pénales contre les trafiquants dans les États concernés. On note que depuis quelques années, la traite des enfants s'organise à travers Internet, qui ne laisse guère de traces pour poursuivre les criminels et les abuseurs.*

#### Résultats atteints :

##### **Au niveau de la prévention :**

80 actions de sensibilisation ont eu lieu dans les villages des États d'origine les plus vulnérables à la traite des enfants, touchant quelque 13 000 personnes, dont 8 252 enfants, et environ 1200 acteurs clés au niveau des districts, notamment des acteurs du secteur de la protection de l'enfant et des autorités publiques.

##### **Au niveau de la protection :**

Quelques 265 villageois, 74 autorités publiques et 560 acteurs du secteur de la protection de l'enfant ont été formés sur les mesures à prendre pour améliorer les mécanismes de prévention contre la traite des enfants, pour signaler des cas d'exploitation sexuelle et pour en informer les communautés. Un système de surveillance à la traite a été mis en place en créant des clubs au niveau villageois et au sein des écoles.

Parmi les enfants identifiés vulnérable ou victime de la traite des enfants à des fins sexuelles, 427 ont bénéficié d'une assistance médicale et psychologique et d'un soutien juridique. Parmi eux, 62 enfants ont été libérés des réseaux criminels de la traite des êtres humains. Les interventions du projet ont facilité l'arrêt de 50 personnes impliquées dans la traite. Ces malfaiteurs sont poursuivis en justice.

##### **Au niveau de la réinsertion :**

19 enfants victimes de la traite ont été re-scolarisés, douze adolescents ont entamé un apprentissage et 39 jeunes ont trouvé un travail rémunéré.



Photo : © ECPAT Luxembourg

### Point innovant :

En Inde, ECPAT Luxembourg travaille avec l'unité de lutte contre le trafic des êtres humains. Il s'agit d'une **unité de la police qui est mandatée par l'État** pour renforcer son travail contre la traite. Dans l'État d'Assam, état source important de la traite, ECPAT Luxembourg a formé 231 policiers.

### Appréciation globale de l'année écoulée :

Malgré des grèves et des arrêts de travail pendant trois mois à Darjeeling liés à des perturbations politiques, la majorité des activités prévues a été réalisée.

### Faits :

1. Âge légal pour mariage: 18 pour filles et 21 pour hommes
2. Convention relative aux droits de l'enfant: signée et ratifiée en 1992
3. Travail d'enfant (2010-2017): 12,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 7,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 27,0%



## Lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le secteur du divertissement au Népal

### Asie du Sud

### Népal

Date de démarrage et de fin prévue du projet:  
**octobre 2017 – décembre 2019**

#### Lieu d'intervention :

Pokhara, ville touristique et économique dans le district Kaski au Népal

#### Contexte :

*Pokhara est un centre touristique mondialement connu qui attire un grand nombre de touristes internationaux et nationaux. Pokhara est également un centre économique pour les migrants de l'ouest du Népal, dont beaucoup viennent travailler dans l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie. Depuis le tremblement de terre dévastateur en 2015, il a été constaté que le trafic d'êtres humains à Pokhara se trouve en augmentation. Il concerne notamment des enfants et des adolescents qui sont déplacés de force à Pokhara, où ils travaillent dans des restaurants populaires ou des studios de message ou de beauté. Dans ces établissements, les mineurs sont exposés aux violences sexuelles et sont très souvent forcés d'avoir des relations sexuelles avec des clients.*

*L'objectif du projet vise à offrir des services sociaux, médicaux, psychologiques et juridiques aux enfants victimes et à sensibiliser les acteurs du secteur de la protection de l'enfant sur l'exploitation sexuelle des enfants (ESE).*

#### Résultats atteints :

##### Au niveau de la prévention :

À travers une campagne de sensibilisation, treize membres des autorités publiques et seize acteurs de la protection de l'enfant ont été informés sur l'ESE pratiquée dans les établissements en question.

##### Au niveau de la protection :

Notre partenaire sur le terrain a pu identifier quatre enfants victimes d'ESE qui ont bénéficié des services de protection du projet.

##### Point innovant :

ECPAT Luxembourg a réalisé une enquête pour saisir l'ampleur de l'exploitation sexuelle des enfants dans les restaurants populaires et les studios de massage et de beauté. L'étude révèle clairement que l'environnement de travail dans ces établissements est dangereux, humiliant

et que des crimes sont commis sur des enfants. Ils sont quotidiennement exploités et soumis à des agressions et violences des clients et des propriétaires notamment en termes d'exploitation sexuelle.

#### Appréciation globale de l'année écoulée :

Le projet a démarré vers la fin de l'année mais va se poursuivre par des activités importantes comme l'ouverture d'un centre de ressource prévu pour venir en aide aux enfants et aux jeunes.



Photo: © ECPAT Luxembourg

### Faits:

1. Âge légal pour mariage: 20 ans
2. Convention relative aux droits de l'enfant : signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017) : 37,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans : 7,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans : 40,0%



## Lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le secteur du divertissement au Népal

### Asie du Sud

### Népal

Date de démarrage et de fin prévue du projet:  
**juillet 2017 – décembre 2019**

#### Lieu d'intervention :

Katmandu, capital du Népal ville touristique et économique dans le district Kaski au Népal

#### Contexte :

*Pour la capitale et sa périphérie, le secteur du divertissement tels que les restaurants populaires et les studios de massage et de beauté s'avère être un secteur de destination pour beaucoup de jeunes filles mineures qui s'y rendent ou qui y sont trafiquées de divers villages. Elles quittent leurs villages car l'accès à l'éducation n'est pas assuré et les opportunités d'emploi sont très limitées.*

*Globalement, elles commencent toutes leur travail comme serveuse, aide-cuisinière ou danseuse. Après une période de transition, les jeunes filles sont peu à peu demandées de divertir les clients jusqu'à offrir des relations sexuelles.*

*L'objectif du projet vise à offrir des services sociaux, médicaux, psychologiques et juridiques aux jeunes filles victimes et à sensibiliser les acteurs du secteur de la protection de l'enfant sur l'exploitation sexuelle des enfants.*

#### Résultats atteints :

##### **Au niveau de la prévention :**

A travers une campagne de sensibilisation, dix autorités publiques et quatorze acteurs de la protection de l'enfant ont été informés sur les formes d'exploitation sexuelle des enfants (ESE) existant dans les établissements en question.

##### **Au niveau de la protection :**

Notre partenaire sur le terrain a pu identifier 60 enfants victimes d'ESE qui ont bénéficié des services de protection du projet.

#### Point innovant :

Ce projet comme le projet précédent à Pokhara a le même objectif et donc le même point innovant. ECPAT Luxembourg a réalisé une enquête pour saisir l'ampleur de l'exploitation sexuelle des enfants dans les restaurants populaires et les studios de massage et de beauté. L'étude révèle clairement que l'environnement de travail dans ces établissements est dangereux, humiliant et que des crimes sont commis sur les enfants. Ils sont quotidiennement exploités et soumis à des agressions et violences des clients et des propriétaires notamment en termes d'exploitation sexuelle.

## Appréciation globale de l'année écoulée :

Notre partenaire sur place, l'association BISWAS Népal, a été créée par des anciennes victimes d'ESE dans le secteur du divertissement à Katmandu. Connaissant très bien le milieu, le réseau de la traite des filles, les méthodes et pratiques systématiques d'exploitation envers les filles, l'équipe de l'association a une facilité naturelle pour entrer en contact avec les jeunes filles afin de leur offrir des services de protection globale.

## Témoignage :

*I am 17 years old. My hometown is Kathmandu. I am from a middle class Thakuri family. I had a small fight with my mother at home and warned her I'd leave home if she nagged me further. I wanted to earn money so I came with a friend to Pokhara in search of a job. I was told that I'd have to wait tables and make customers happy. I was unaware that making costumers happy involved having physical relationships with them. I was uncomfortable for a couple weeks but then I got used to it. I had to see 6-10 customers per day. I got pregnant and have aborted twice. It's painful. But I get paid around Rs. 20-30,000 monthly for my work. I send some of that money home but my family doesn't know what I do to earn it.*

## Faits :

1. Âge légal pour mariage: 20 ans
2. Convention relative aux droits de l'enfant : signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017) : 37,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans : 7,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans : 40,0%

Photo : © ECPAT Luxembourg





## Lutter contre le mariage précoce des enfants au Népal

### Asie du Sud Népal

Date de démarrage et  
de fin prévue du projet:  
août 2017 – décembre 2019

#### Contexte :

*ECPAT considère que le mariage d'enfants et d'adolescents de moins de 18 ans constitue une forme d'exploitation sexuelle (ESE) lorsque l'enfant est utilisé à des fins sexuelles en échange de biens ou en espèces ou en nature. D'autant plus que le mariage précoce peut mener à l'abus sexuel et à l'exploitation sexuelle des enfants. Ainsi, une étude d'ECPAT Luxembourg révèle que des jeunes filles exploitées sexuellement mentionnent que le mariage des enfants, combiné à la violence domestique était l'une des raisons de leur chute dans la prostitution.*

*Le projet vise à sensibiliser et à responsabiliser les communautés des districts de Dailekh et Bardiya, où vivent les filles vulnérables et à risque d'être mariées avant l'âge légal, et à renforcer les structures travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance pour que la pratique du mariage précoce des enfants soit abandonnée.*

#### Résultats atteints :

##### **Au niveau de la prévention :**

Afin de prolonger la scolarisation des enfants, six espaces ludiques sécurisés sont aménagés et accueillent les enfants pour le soutien scolaire et pédagogique. De plus, ces espaces donnent la possibilité de sensibiliser les villageois sur les différentes formes d'exploitation sexuelle. Au total, 34 actions de sensibilisation ont été organisées, touchant 4 500 personnes, dont quelque 2 500 enfants.

##### **Au niveau de la protection :**

Six comités de surveillance contre le mariage forcé des enfants ont été créés afin de renforcer les mécanismes de prévention contre la pratique. De plus, six groupes de survivants ont été créés. Disposant d'un certain degré de reconnaissance, les membres de ces groupes sont intervenus au cours des séances de sensibilisation.

47 enfants victimes ou vulnérables ont été sauvés dont 38 enfants ont bénéficié des mesures de protection. Au total, 59 enfants ont reçu des services de soutien et d'assistance. Ces services intègrent la prise en charge sociale, psychologique et juridique des victimes.

### Point innovant :

Le projet met l'accent sur la mobilisation des communautés pour atteindre ses objectifs. Le partenaire est implanté localement ce qui facilite le suivi et la supervision des activités, et avant tout stimule l'intérêt de la population locale à y participer.

### Appréciation globale de l'année écoulée :

Les changements sont palpables sur le terrain. Avant toute cérémonie matrimoniale, les autorités religieuses ont commencé à demander l'âge des fiancés. Et des cas de mariage forcé d'enfants sont désormais signalés à la police.



Photo : © ECPAT Luxembourg

### Témoignage :

*J'ai été donné en mariage à l'âge de 15 ans par mes parents. J'ai découvert que mon mari était déjà en couple. Il ne m'a pas aimé et il a continué sa relation avec sa petite amie. Je l'ai quitté et j'ai commencé à vivre chez mes parents. Puisque mes parents sont vraiment pauvres, j'ai dû gagner de l'argent pour les soutenir ainsi que mes frères et sœurs plus jeunes. J'ai déménagé à Pokhara et j'ai travaillé dans un bar à Srijanachowk, où j'ai finalement travaillé comme travailleuse du sexe.*

*Finalement, un travailleur social de Awaaz m'a repérée et prise en charge. Depuis, j'ai pu sortir de cet enfer et je suis en train de me reconstruire.*

### Faits :

1. Âge légal pour mariage: 20 ans
2. Convention relative aux droits de l'enfant : signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017) : 37,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans : 7,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans : 40,0%



## Asie du Sud

### Népal

Date de démarrage et  
de fin prévue du projet:  
août 2017 – décembre 2019

# Lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne au Népal

#### Contexte :

*Au fur et à mesure que l'usage d'Internet à haut-débit se généralise même dans les pays en voie de développement, et notamment au Népal, les risques d'abus et d'exploitation sexuels en ligne augmentent étant donné que les enfants font usage d'Internet de plus en plus tôt et que les interactions virtuelles avec eux deviennent de plus en plus faciles.*

*L'objectif principal du projet est d'améliorer la résilience des enfants vulnérables à l'exploitation sexuelle (ESE) par la sensibilisation. De plus, les interventions visent à convaincre le gouvernement de renforcer la législation. Le projet prévoit également la prise en charge d'enfants exploités en ligne par des services de qualité et adaptés aux besoins.*

#### Résultats atteints :

##### **Au niveau de la prévention :**

Quelques 10 000 personnes, dont majoritairement des élèves, ont été sensibilisées sur les risques liés à l'exploitation sexuelle en ligne. Cette campagne de sensibilisation a également ciblé les opérateurs de télécommunication afin de les rendre attentifs aux mesures à mettre en place pour protéger les jeunes contre ces risques. Au total environ 400 actions ont été réalisées.

##### **Au niveau de la protection :**

Un système de surveillance de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne regroupant onze comités a été mis en place dans les régions les plus vulnérables à la périphérie de Katmandou. Le travail est assuré par des agents sociaux affectés à des municipalités ou des comités de développement au niveau du district. Au total 62 mineurs victimes ont bénéficié des services d'assistance médicale et psychosociale et de soutien juridique.

### Point innovant :

ECPAT Luxembourg a réalisé une enquête pour saisir l'ampleur de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Selon cette enquête, trois quarts des enfants questionnés ne savaient pas comment se protéger en ligne et quasiment le même pourcentage d'enfants n'était pas informé sur les services à consulter s'ils étaient victimes. Cette enquête a été énormément appréciée par les différents acteurs étatiques du secteur de la protection de l'enfant. Cette appréciation s'est convertie en actions concrètes initiées notamment par les responsables de différents services étatiques.

### Appréciation globale de l'année écoulée :

Le besoin de réduire le degré d'exposition des enfants à l'exploitation sexuelle en ligne a été accepté unanimement par le gouvernement, qui, à travers sa volonté politique d'y remédier, a largement contribué aux succès des différents volets du projet.

### Témoignage :

*I am 16 years old and live in a Balaju squatter area in Kathmandu. I go to school during the day. My parents pay my school fees. I do not work. I use my mobile (phone) to connect with my friends and for Facebook etc. some of my friends also use WeChat. Unlike Facebook, you don't have to accept 'friends' to send messages to each other. One of my friends was saying that there was one Korean guy who started sending her messages after a few days, they started to talk. And one day, he sent her a nude photograph and asked her to share one as well. I think she blocked his ID after that. He was a middle-aged man and she was just 15-16 year old.*

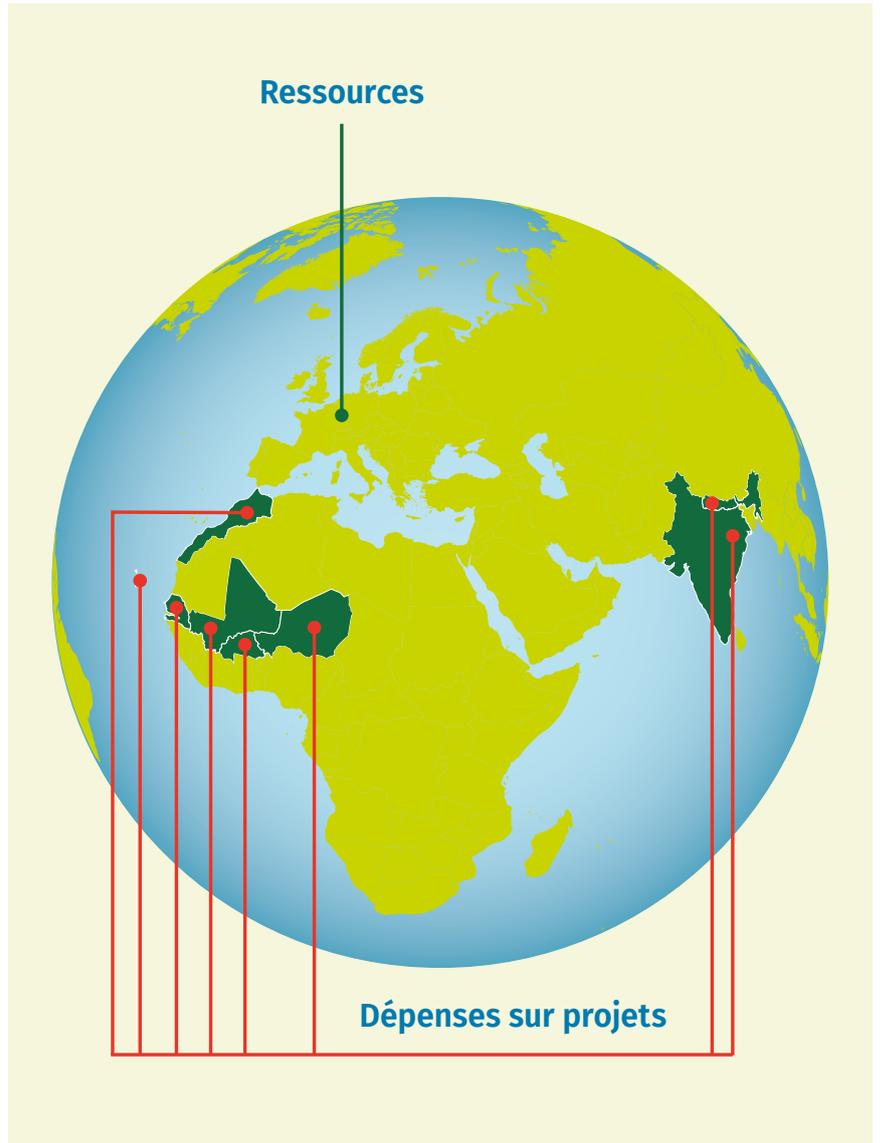


Photo : © ECPAT Luxembourg

### Faits :

1. Âge légal pour mariage: 20 ans
2. Convention relative aux droits de l'enfant : signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017) : 37,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans : 7,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans : 40,0%

# Comptes 2017



## Dépenses sur projets

En 2016, le total de nos **dépenses sur projets** s'élève à **1 512 339,81 €**.

Les **frais administratifs**, représentant les frais nécessaires entraînés par les dépenses pour projet, s'élèvent en 2017 à **100 557,84 €**, ce qui correspond à 6% du total des dépenses engagées sur l'année.

Sont qualifiées de dépenses sur projets, les dépenses qui concernent directement la mise en oeuvre de notre mission sociale, à savoir :

ECPAT Luxembourg a pour mission, au Luxembourg et dans les pays où elle intervient, de lutter par tous les moyens légaux contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ainsi que de sensibiliser et informer l'opinion publique sur les Droits de l'Enfant en la matière. Elle facilitera l'identification et la mise en oeuvre de programmes en faveur des enfants vulnérables et/ou victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales et de leurs familles. Ces programmes comporteront un ou plusieurs de ces axes : la prévention, la réhabilitation et la réinsertion des enfants.

## Ressources

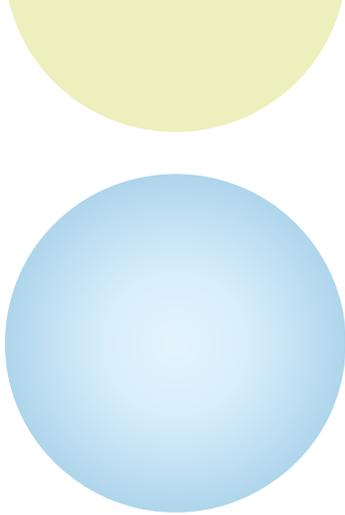
Le Ministère des Affaires étrangères et européennes, dont l'apport de **1 170 838,94 €** correspond à 73% de nos ressources.

- La Ville de Luxembourg et différentes autres communes dont les subsides de 11 271,00 € correspondent à 1% de nos ressources.
- Notre Fonds de réserve, à hauteur de 378 408,54 € correspondent à 23% de nos ressources.

Il s'agit de tranches reçues du Ministère et non dépensées ainsi que les dons privés et autres subsides non encore dépensés.

- Les dons privés qui s'élèvent à 52 379,67 € correspondent à 3% de nos ressources.

Nos comptes annuels sont tenus par un bureau d'experts comptables et audités par un réviseur d'entreprises agréé. Les comptes et le bilan sont disponibles sur simple demande auprès de notre bureau.



## Partenaires opérationnels

*Que ce soit avec les autres membres d'ECPAT ou avec les associations locales, nous défendons le principe du partenariat dans l'action. Selon ce principe reposant sur une relation de confiance mutuelle et à long terme, chaque intervenant conserve son autonomie, mais s'engage à mettre en commun ses efforts et ses ressources pour mettre un terme à l'exploitation sexuelle des enfants.*

### Népal

#### **Voice of Children (VOC)**

Association créée en Novembre 2000 pour améliorer les conditions de vie des enfants des rues et permettre leur réintégration dans leurs familles ou dans la société.

#### **BISWAS Népal**

Association fondé en 2007 par d'anciens employés de « dance bars » et de salons de massages, travaille à la défense des droits, de la liberté et de la sécurité au travail, des femmes et des jeunes filles dans l'industrie du sexe.

#### **Aawaaj**

Association créée en 1999 et qui soutient les enfants victimes de violences sexuelles, notamment d'abus sexuel et d'exploitation sexuelle.

#### **Shakti Samuha**

Association membre du réseau ECPAT fondée en 1996, cette organisation est la première créée par des survivantes de la traite à des fins sexuelles et toujours gérée par des survivantes.

### Inde

#### **Arz**

(Anyay rahit zindagi, soit « la vie sans injustice »): association qui a été créé en 1997 par un groupe de travailleurs sociaux de l'Institut Tata de Sciences Sociales. Arz a dès son commencement travaillé pour combattre le trafic humain à des fins d'exploitation sexuelle et sur la question de l'exploitation sexuelle des enfants.

#### **FXB**

Association qui travaille dans dix Etats et territoires indiens et touche plus de 200 000 personnes à travers ses programmes et ses interventions à base communautaire. L'organisation travaille pour la protection des droits des enfants, des jeunes filles et des femmes.

#### **GOLD**

Association fondée en 1998, l'organisation mène des projets de lutte contre la traite depuis 2000 dans l'Etat de l'Assam.

## Mali

### **Bureau National Catholique de l'Enfance (BNCE)**

Organisation engagée pour la promotion et la protection de la dignité et des droits de l'enfant au Mali.

### **Caritas Mali**

Association qui a lancé une initiative appelée Action Enfant de Tous (AET) qui coordonne les actions sociales et de développement du diocèse de Bamako en ce qui concerne la protection des enfants.

### **Le Samu Social Mali (SSM)**

Une association de droit malien créée en 2001 qui vise à lutter contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue, garçons et filles de 0 à 18 ans, qui vivent et dorment dans les rues de Bamako.

### **L'Association pour la Promotion des Jeunes et Enfants Communicateurs (APJEC)**

Il s'agit d'une association malienne apolitique à but non lucratif et humanitaire, intervenant dans toutes les régions et du district de Bamako dans le cadre de la promotion des droits et devoirs des enfants. Elle a pour but de créer un cadre de concertation et d'échange d'expérience entre les enfants/jeunes intervenant dans les médias ou d'autres formes d'expressions pour la promotion et la protection de leurs droits et devoirs.

### **Le réseau des communicateurs traditionnels pour le développement du Mali (RECOTRADE)**

L'association couvre toutes les régions du Mali et elle vise à faciliter le dialogue et l'engagement communautaire afin que les enfants, les familles et les communautés accèdent à l'information concernant l'exploitation sexuelle des enfants.

## Niger

### **Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (ANTD)**

Association qui met en œuvre des programmes de recherche des causes de la délinquance juvénile-infantile et des formes d'exploitation des enfants, de réinsertion sociale des jeunes en difficulté (centre d'écoute, formation professionnelle, réinsertion familiale) et de formation du personnel dans la prise en charge des enfants en difficulté.

## Maroc

### **Association Meilleur Avenir pour Nos Enfants (AMANE)**

Les domaines d'intervention d'AMANE concernent le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance, la sensibilisation du grand public et le plaidoyer pour une meilleure protection et prise en charge des enfants victimes.

### **Pour la Protection de l'Enfant en Situation Précaire (Al Karam)**

Association présente sur le territoire de Marrakech, intervient pour sensibiliser les pouvoirs

publics, les familles, les enfants et jeunes à une meilleure application de la Convention des Droits de l'Enfants, prévenir le travail, la mendicité l'exploitation physique et sexuelle des mineurs par la promotion de l'école et de la formation professionnelle et réhabiliter physiquement et moralement et au sein de leur famille les enfants et jeunes victimes d'exploitation.

### **WIDAD**

Association qui œuvre dans le domaine de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux enfants et de toute autre forme de violence basée sur le genre.

### **ANIR**

L'association ANIR est une association de solidarité et d'action sociale qui aide les enfants en situation difficile œuvrant dans la zone Souss Massa. Elle se positionne en interlocutrice à part entière dans la politique sociale régionale et nationale et contribue, propose, soutient et renforce toutes les actions engagées en faveur du bien-être de l'enfant vulnérable.

### **BAYTI**

L'association a la mission de protéger des enfants exclus et victimes de violence vivant dans la rue, de dénoncer la violation de leurs droits et de sensibiliser la société à leurs problématiques.

### **Keep Smiling**

L'association a la volonté d'apporter une nouvelle dynamique autour des enfants en situation de rue au Maroc. En partenariat avec les associations locales,

KeepSmiling développe des moyens de sensibilisation et de réinsertion sociale destinés aux enfants en situation de rue, contribue à l'amélioration de leurs conditions de vie, apporte un soutien moral et une présence affective dans leur quotidien, offre l'accès à l'éducation pour ses enfants.

#### **100% mamans**

L'association défend et promeut la dignité, la citoyenneté et le plein exercice des droits humains des mères célibataires et de leurs enfants.

### **Burkina Faso**

#### **KEOOGO**

Association qui a pour mandat de contribuer à la protection des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité sur la ville d'Ouagadougou. Ses domaines d'interventions sont la santé, le psychosocial, la prévention, la sensibilisation, le plaidoyer, le renforcement de capacité des familles et de la communauté, la formation, et l'éducation.

### **Europe**

#### **ECPAT France**

fait partie du réseau international ECPAT qui compte 81 membres répartis dans 74 pays.

#### **Acting for Life**

collabore avec ECPAT France et ECPAT Luxembourg en mettant à disposition son Service administratif et financier pour apporter un appui technique dans le suivi administratif et financier du projet.

#### **Francopol**

est le premier réseau international francophone de formation policière qui réunit des chercheurs et des représentants des services de police et de gendarmerie partageant des valeurs communes et convaincus de la nécessité de partager et de diffuser les bonnes pratiques en matière de formation et d'expertise policières.

### **Bureaux locaux au Mali et au Népal**

ECPAT Luxembourg gère des bureaux locaux de coordination au Mali et au Népal. Ceux-ci sont officiellement enregistrés auprès des autorités qui reconnaissent ainsi ECPAT Luxembourg comme une ONG internationale travaillant dans leur pays.

Le bureau du Mali emploie 3 personnes et est géré par une représentante ayant statut de coopérante luxembourgeoise. Le bureau du Népal emploie 3 personnes et est géré par un représentant népalais.

Le rôle des bureaux locaux est de coordonner et de suivre les activités des projets mis en œuvre au niveau national et dans les pays de la région, de coordonner et d'appuyer les partenaires, et d'assurer la gestion administrative et financière du projet, en lien avec le siège à Luxembourg.

### **Bureaux locaux au Burkina Faso**

Il emploie 3 personnes et remplit le même rôle que les bureaux du Mali et du Népal. Il est placé sous la gestion d'ECPAT France.

## **Partenaires institutionnels**

Ministère des Affaires Etrangères du Grand-Duché de Luxembourg

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission Européenne

Administration commune de Beckerich

Administration commune de Bertrange

Administration commune de Bettembourg

Administration commune de Differdange

Administration commune de Kiischpelt

Administration commune de Niederanven

Administration commune de Nommern

Administration commune d'Useldange

Administration commune de Vianden

Administration commune de Waldbredimus

Administration commune de Ville de Luxembourg

## **Partenaires privés**

ACCOR Luxembourg

Air France

Banque Fortuna

Diddeleng Helleft asbl

Ecole Privée Fieldgen

Escher Volleyball Club

FC Avenir Beggen

La Table Ronde

Studio du Paradis SARLS LuxairGroup

Et nos nombreux donateurs individuels



## Impressum

ECPAT Luxembourg asbl  
3, rue des Bains  
L-1212 Luxembourg  
RCS : F4840  
ONG agréée par le MAEE  
Tél. : +352 26 27 08 09  
info@ecpat.lu  
[www.ecpat.lu](http://www.ecpat.lu)

Ensemble pour un monde  
sans exploitation sexuelle  
des enfants – merci de nous  
soutenir !

IBAN : LU64 0019 1300 2547 6000  
BIC : BCEELULL





3, rue des Bains  
L - 1212 Luxembourg  
Tél: (+352) 26 27 08 09  
[ecpat-luxembourg@ecpat.lu](mailto:ecpat-luxembourg@ecpat.lu)  
[www.ecpat.lu](http://www.ecpat.lu)